ÉTUDIER EN BELGIQUE

FRANCO-PHONE

MASTER ET DOCTORAT CAPITALE DE L'EUROPE

STUDYINBELGIUM.BE

WALLONIE BRUXELLES CAMPUS

TABLE DES MATIÈRES

Choisir la Belgique francophone **3**

Facts and figures 4

La Belgique : une situation idéale au cœur de l'Europe 10

Un enseignement supérieur d'excellence 11

L'enseignement supérieur en Belgique francophone **13**

Des diplômes belges reconnus dans le monde 14

Les établissements d'enseignement supérieur 15

Le calendrier académique 19

Organiser votre séjour **21**

Procédures d'admission et d'inscription 22

Visa et démarches administratives 24

Coût des études et de la vie 26

Possibilités de financement 27

Travailler en tant qu'étudiant 27

Se Loger 28

Apprendre le français 29

Le site internet de référence **30**

WALLONIE BRUXELLES **CAMPUS**

Éditrice responsable : Pascale Delcomminette - Place Sainctelette 2 , 1080 Bruxelles, Belgique
Création : Aline Franchimont **Graphisme :** polygraph.be

CHOISIR
LA BELGIQUE
FRANCO-
PHONE
TERRE DE TRADITIONS
NOUVELLES EXPÉRIENCES DE VIE
EMBLÉMATIQUE

FACTS AND FIGURES

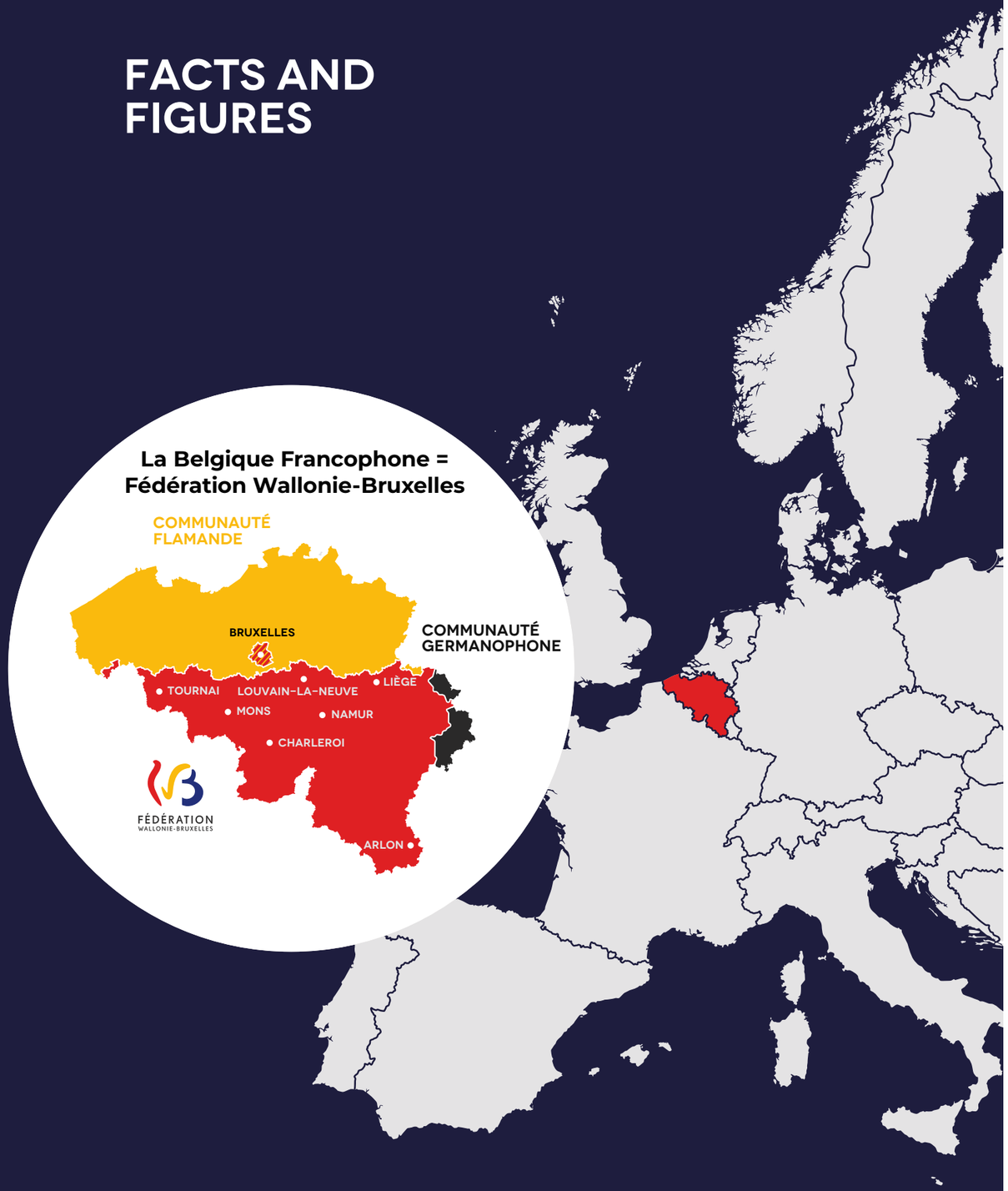

Le Royaume de Belgique

SUPERFICIE :
30 528 km²

POPULATION :
Plus de **11 000 000** d'habitants

dont **4 600 000** en Fédération Wallonie-Bruxelles

FORME DE L'ÉTAT :
Monarchie constitutionnelle parlementaire fédérale

CAPITALE :
Bruxelles

MONNAIE :
Euro (€)

ROI :
Philippe

LANGUES OFFICIELLES :
français, néerlandais, allemand

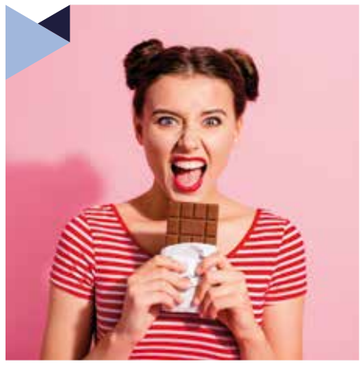

Étude, recherche, innovation

Au sein de la population étudiante

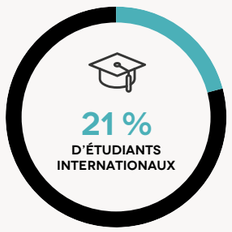

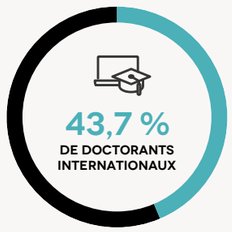

+ 36 % D'ÉTUDIANTS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CES 20 DERNIÈRES ANNÉES

+ 50 % DE DOCTORANTS CES 10 DERNIÈRES ANNÉES

± 20 % DES ÉTUDIANTS DISPOSENT D'UNE BOURSE D'ÉTUDES

16 % SONT MOBILES À L'INTERNATIONAL

Répartition des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur

4 % ÉCOLES SUPÉRIEURES DES ARTS

47 % HAUTES ÉCOLES

49 % UNIVERSITÉS

168 000 000 €
ALLOUÉS EN 2018 À
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

1 000
DIPLÔMÉS
DE DOCTORATS AVEC THÈSE (DOCTEURS)

Pourcentage d'étudiants doctorants par nationalités

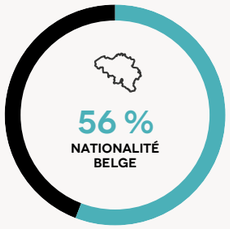

LE RAYONNEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE BELGE PAR-DELÀ SES FRONTIÈRES

4 PRIX NOBEL DE **MÉDECINE**

3 PRIX NOBEL DE LA **PAIX**

1 PRIX NOBEL DE **LITTÉRATURE**

1 PRIX NOBEL DE **CHIMIE**

1 PRIX NOBEL DE **PHYSIQUE**

Le saviez-vous ?

*Source : Textes issus de la campagne promotionnelle « La Belgique autrement phénoménale », 2017 SPF Chancellerie du Premier Ministre

LA BELGIQUE : UNE SITUATION IDÉALE AU CŒUR DE L'EUROPE

Une terre d'accueil pour les étudiants internationaux

Fondée sur la tolérance, la Belgique est une véritable terre d'accueil pour les nombreux voyageurs et visiteurs, qui s'y installent volontiers. Sa position centrale en Europe, sa situation à la rencontre des mondes latins et germaniques, son multilinguisme, ses libertés politiques, sociales et religieuses d'avant-garde ont contribué à son caractère cosmopolite et en ont fait une société multiculturelle.

Un pays multiculturel résolument européen

La Belgique est l'un des six pays fondateurs de l'Union européenne dont elle accueille, dans sa capitale Bruxelles, les principales institutions européennes et internationales : le Parlement européen, la Commission européenne, l'OTAN…
Du fait de son internationalisation, Bruxelles est aujourd'hui la région la plus multiculturelle d'Europe et la 2e au monde, après Dubaï. Dans ses 118 quartiers, près de 200 nationalités se côtoient et font résonner plus de 180 langues étrangères.

De nombreuses possibilités d'emploi après vos études

La présence des institutions européennes et internationales à Bruxelles, génère plus de 100 000 emplois et participe, à hauteur de 15 %, au PIB de l'économie régionale.
Un écosystème qui attire également les acteurs mondiaux de l'innovation et permet l'essor de start-up dans différents domaines comme la fintech, l'insurtech ou encore la lawtech.
Viennent s'ajouter toutes les activités parallèles engendrées par cet écosystème international : lobbyistes, journalistes, diplomates, mais aussi représentations régionales, bureaux internationaux d'avocats…

La Belgique francophone c'est aussi le point de départ idéal pour visiter l'Europe !

UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR D'EXCELLENCE

Venez étudier en Fédération Wallonie-Bruxelles et profitez d'un enseignement supérieur d'excellence

En Belgique francophone, le système d'enseignement est riche, diversifié et accessible. Des universités en passant par les hautes écoles et les écoles supérieures des arts ; du niveau bachelier jusqu'au doctorat, il permet à chaque étudiant de choisir la formation la plus adaptée à son projet.
Plus encore, en choisissant la Belgique francophone pour réaliser vos études, vous bénéficiez d'une formation d'excellence fondée sur une longue tradition de recherche et d'innovation scientifique et technologique.

La recherche scientifique belge : une reconnaissance mondiale

De nombreux lauréats de prix Nobel témoignent du rayonnement de la recherche scientifique de la Fédération Wallonie-Bruxelles par-delà ses frontières :
- 4 Prix Nobel de Médecine ;
- 3 Prix Nobel de la Paix ;
- 1 Prix Nobel de Littérature ;
- 1 Prix Nobel de Chimie ;
- 1 Prix Nobel de Physique.

Fun fact !
Vous connaissez « The Big Bang Theory » ? Bien sûr, et comme nous, vous adorez Sheldon Cooper ! Mais saviez-vous que la théorie actuelle du Big Bang a été émise par le scientifique Georges Lemaître au début du siècle dernier ?

Entre ouverture et multiculturalisme

Cela ne fait aucun doute, la Fédération Wallonie-Bruxelles se caractérise par sa diversité et son ouverture au monde.
En témoigne sa capacité à nouer des partenariats internationaux et à exporter son savoir-faire. Si l'anglais est largement parlé en plus des 3 langues officielles (le français, le néerlandais et l'allemand), un grand nombre de nationalités sont également représentées dans les établissements d'enseignement supérieur de Wallonie-Bruxelles. Établissements qui accueillent, chaque année, de plus en plus d'étudiants internationaux.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN BELGIQUE

FRANCO-PHONE

EXCELLENCE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UN CHOIX JUDICIEUX

© IHECS / D. Primay/www.woush.be

DES DIPLÔMES BELGES RECONNUS DANS LE MONDE

En Belgique francophone, l'enseignement supérieur est basé sur un système de 3 cycles d'études : le bachelier, le master et le doctorat. Chaque diplôme obtenu vous permet alors d'avoir des crédits ECTS qui sont reconnus dans de nombreux pays de l'Union Européenne et dans le monde. En intégrant ce système, la Fédération Wallonie-Bruxelles s'engage à garantir la qualité de l'enseignement supérieur, à promouvoir la mobilité des étudiants et à renforcer l'internationalisation de son enseignement supérieur.

Fonctionnement de l'enseignement supérieur

60 crédits ECTS = 1 année académique

1 crédit = 30 heures d'activités d'apprentissage (cours magistraux, travaux pratiques, travail personnel, stages...).

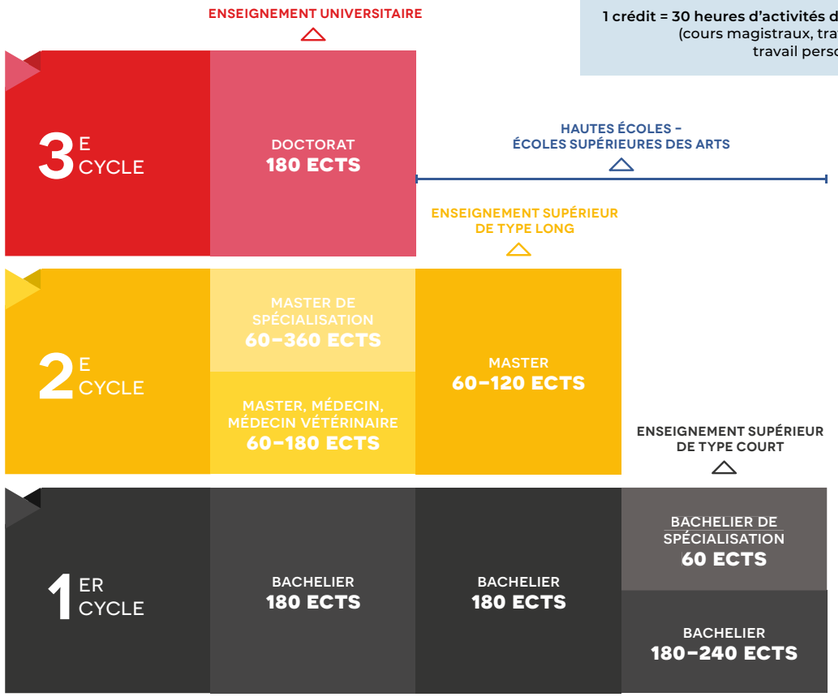

L'obtention des diplômes (bachelier, master, doctorat) est liée au nombre d'années d'études accomplies depuis l'entrée dans l'enseignement supérieur. Chaque année permet de valider 60 crédits ECTS (European Credits Transfer System) capitalisables et transférables d'un pays à l'autre.

- Le diplôme de 1er cycle (bachelier) représente 180 ou 240 crédits ECTS, soit 3 à 4 années d'études.
- Le diplôme de 2e cycle (master) représente 60 ou 180 crédits ECTS, soit 1 à 3 ans d'études.
- Le diplôme de 3e cycle (doctorat) représente un nombre d'ECTS variable.

LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En Belgique francophone, les programmes d'études sont dispensés dans 3 types d'établissements supérieurs : les universités, les hautes écoles et les écoles supérieures des arts.

Liste des établissements d'enseignement supérieur

6 UNIVERSITES

Université catholique de Louvain, https://uclouvain.be
Université libre de Bruxelles, https://www.ulb.be
Université de Liège, https://www.uliege.be
Université de Mons, https://web.umons.ac.be
Université de Namur, https://www.unamur.be
Université Saint-Louis – Bruxelles, https://www.usaintlouis.be

19 HAUTES ÉCOLES

Haute Ecole Albert Jacquard, https://www.heaj.be
Haute Ecole Bruxelles-Brabant, https://www.he2b.be
Haute Ecole Charlemagne, https://www.hech.be
Haute Ecole EPHEC, https://www.ephec.be
Haute Ecole Francisco Ferrer, https://www.he-ferrer.eu
Haute Ecole Galilée, https://www.galilee.be - IHECS, https://www.ihecs.be
Haute Ecole ICHEC – ECAM – ISFSC, http://he-ichec-ecam-isfsc.be
Haute Ecole en Hainaut, https://www.heh.be
Haute Ecole Léonard de Vinci, http://www.vinci.be
Haute Ecole libre de Bruxelles - Ilya Prigogine, https://www.helb-prigogine.be
Haute Ecole libre Mosane, https://www.helmo.be
Haute Ecole Louvain en Hainaut, https://www.helha.be
Haute Ecole Lucia de Brouckère, https://www.heldb.be
Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg, https://www.henallux.be
Haute Ecole provinciale de Hainaut – Condorcet, https://www.condorcet.be
Haute Ecole de la Province de Liège, https://www.provincedeliege.be/hauteecole
Haute Ecole de la Province de Namur, https://www.hepn.be
Haute Ecole Robert Schuman, https://www.hers.be
Haute Ecole de la Ville de Liège, https://www.hel.be

16 ÉCOLES SUPÉRIEURES DES ARTS

Académie des Beaux-Arts de Tournai, http://www.actournai.be
Académie royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles, https://www.arba-esa.be
Arts², https://www.artsaucarre.be
Conservatoire royal de Bruxelles, http://www.conservatoire.be
Conservatoire royal de Liège, https://www.crlg.be
Ecole nationale supérieure des Arts visuels de La Cambre, https://www.lacambre.be
Ecole supérieure des Arts de l'Image « Le 75 », https://leseptantecinq.be
Ecole supérieure des Arts - Ecole de Recherche graphique, http://www.erg.be
Ecole supérieure des Arts de la Ville de Liège, http://www.esavl.be
Ecole supérieure des Arts du Cirque, http://esac.be
Ecole supérieure des Arts Institut Saint-Luc Tournai, http://stluc-sup-tournai.be
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc de Bruxelles, http://www.stluc-bruxelles-esa.be
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc de Liège, https://www.saint-luc.be
Institut des Arts de Diffusion, http://www.iad-arts.be
Institut national supérieur des Arts du Spectacle et des Techniques de Diffusion, https://insas.be
Institut supérieur de Musique et de Pédagogie, https://www.imep.be

Les universités

Une formation théorique et scientifique
Réparties sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les universités proposent à leurs étudiants des formations de qualité. Celles-ci sont réparties selon 4 secteurs d'études : les sciences et techniques, les sciences humaines, les sciences de la santé et l'art.

La recherche au cœur du cursus belge francophone
En plus d'une connaissance approfondie de la matière choisie, les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles offrent une formation générale solide et encouragent leurs étudiants à adopter une approche scientifique. Pour cela, l'accent est mis sur le développement de la recherche, tant fondamentale qu'appliquée. Une philosophie qui fait des universités de la Belgique francophone des établissements reconnus pour l'excellence de leurs programmes de recherche et qui jouissent d'une réputation remarquable dans notre pays et hors frontières. En témoignent les nombreux lauréats de prix Nobel issus de nos institutions : 4 prix Nobel pour la médicine, 3 prix Nobel pour la paix, 1 prix Nobel pour la littérature, 1 prix Nobel pour la chimie et 1 prix Nobel pour la physique !

Comment sont organisées les études universitaires ?
Les universités proposent des programmes de formation de type long, composés de deux cycles :

- un 1er cycle (180 crédits ECTS), menant au grade de bachelier de transition, c'est-à-dire ayant pour principale finalité la préparation au master,
- un 2e cycle, menant au grade de master (120 à 180 crédits ECTS).

Ces deux cycles peuvent être suivis d'un 3e, c'est-à-dire d'un doctorat.

POURCENTAGE D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX INSCRITS DANS UN PROGRAMME DE MASTER DANS LES UNIVERSITÉS PAR DOMAINE D'ÉTUDES

20 % SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

35 % SANTÉ

25 % SCIENCES ET TECHNIQUES

20 % ART

© ULB / D. Pirnay/www.woush.be

Les hautes écoles

Un enseignement pratique et professionnalisant
Toutes les hautes écoles de Belgique francophone proposent une formation de qualité qui est en liens étroits avec la recherche appliquée, les institutions universitaires et les milieux socioprofessionnels. Contrairement aux universités, la pédagogie adoptée dans les hautes écoles est centrée sur l'apprenant et le monde du travail. Les aspects théoriques et conceptuels font tout de même partie du programme et une grande place est donnée aux stages en entreprise, qui sont obligatoires. Si vous êtes à la recherche de cours qui se donnent dans de petits auditoires, avec un travail régulier et de la pratique, alors la haute école est faite pour vous !

Ce que vous proposent les hautes écoles :

- Des études organisées en 1 seul cycle, elles conduisent au grade de bachelier professionnalisant (entre 180 et 240 crédits ECTS).
- Des études organisées en 2 cycles, elles conduisent aux grades de bachelier de transition (1er cycle - 180 crédits) et de master (2e cycle - 60 à 120 crédits).
- Des études organisées en 1 ou 2 cycles, elles conduisent au grade de bachelier de spécialisation. Il s'obtient après avoir réussi une formation initiale de bachelier ou de master. Le bachelier de spécialisation contient 60 crédits minimum.

POURCENTAGE D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX INSCRITS DANS UN PROGRAMME DE MASTER DANS LES HAUTES ÉCOLES PAR SECTEURS D'ÉTUDES

42 % SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

38 % SANTÉ

20 % SCIENCES ET TECHNIQUES

© IHECS / D. Pirnay/www.woush.be

Les écoles supérieures des arts

Des formations aux techniques artistiques mondialement reconnues
De notoriété internationale, les écoles supérieures des arts de la Fédération Wallonie-Bruxelles forment tous les étudiants belges et étrangers qui le souhaitent aux arts visuels, au théâtre ainsi qu'aux arts du spectacle et de la musique.

Ce que vous proposent les écoles supérieures des arts
Les écoles supérieurs des arts proposent, après la réussite d'une épreuve d'admission, des études :

- En 1 cycle menant au grade de bachelier professionnalisant (180 à 240 crédits ECTS).
- En 2 ou 3 cycles :
  - un 1er cycle conduisant au grade de bachelier de transition (180 crédits ECTS),
  - un 2e cycle conduisant au grade master (180 crédits ECTS),
  - en collaboration avec les universités, un 3e cycle en art et sciences de l'art conduisant au grade docteur.

POURCENTAGE D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX INSCRITS DANS LES ÉCOLES SUPÉRIEURES DES ARTS :

LE CALENDRIER ACADÉMIQUE

De manière générale, le calendrier d'une année académique en Belgique francophone se divise en 3 quadrimestres qui couvrent chacun plus ou moins 4 mois. Les activités d'apprentissage se répartissent sur les deux premiers quadrimestres à l'exception de certaines évaluations ou activités d'intégration professionnelle.

	ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT	INTERRUPTION DES COURS	EXAMENS
1ER QUADRIMESTRE SEPTEMBRE À JANVIER	DE MI-SEPTEMBRE À FIN DÉCEMBRE	DE FIN DÉCEMBRE À DÉBUT JANVIER	DE DÉBUT JANVIER À FIN JANVIER
2E QUADRIMESTRE FÉVRIER À JUIN	DE DÉBUT FÉVRIER À MI-MAI	DE DÉBUT AVRIL À MI-AVRIL	DE MI-AVRIL À FIN JUIN
3E QUADRIMESTRE JUILLET À SEPTEMBRE	-	DE DÉBUT JUILLET À MI-AOÛT	DE MI-AOÛT À MI-SEPTEMBRE

ORGANISER VOTRE SÉJOUR

EN BELGIQUE FRANCOPHONE

UNE EXPÉRIENCE
QUI CHANGE LA VIE

CHANGER DE VIE

PROCÉDURES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

La procédure à suivre pour s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur en Belgique francophone peut varier selon différents éléments. Ainsi, votre nationalité, votre payse de résidence, vos diplômes, la formation choisie ou encore le niveau d'études à intégrer sont autant d'éléments à prendre en compte.

L'accès aux études de master pour les ressortissants d'un pays hors union européenne

Vous devez être porteur d'un diplôme de bachelier (1er cycle de 180 crédits ECTS) d'un domaine d'études proche ou identique à celui que vous voulez entreprendre.

L'inscription s'effectue en 4 étapes :

1. Vous remplissez votre demande d'admission en ligne via le site internet de l'établissement supérieur de votre choix. Même si le calendrier est spécifique à chaque institution, nous vous recommandons de vous inscrire dès les mois de février/mars et avant le 30 avril.
2. Vous complétez votre dossier avec les documents nécessaires (photocopie du passeport, du diplôme, lettre de motivation…) et l'envoyez par voie postale ou par mail.
3. Votre dossier est analysé (cette étape peut prendre plusieurs semaines).
4. Votre gestionnaire de dossier vous informe de la décision prise par l'établissement d'enseignement supérieur de votre choix. En cas de réponse positive, vous recevez une autorisation d'inscription.

Attention ! Il existe des conditions d'admission spécifiques à chaque master. Généralement, elles sont reprises sur la fiche de présentation du master publiée sur le site web de l'établissement d'enseignement supérieur.

L'accès au doctorat pour les ressortissants d'un pays hors union européenne

Vous devez répondre aux conditions suivantes :

- Être porteur d'un diplôme de master obtenu après 5 années d'études (300 crédits/ECTS).
- Disposer des ressources financières suffisantes pour mener à bien vos études et fournir un plan de financement qui atteste des ressources suffisantes.
- Avoir obtenu des résultats suffisants lors de vos études antérieures :
  - avoir un diplôme d'enseignement supérieur universitaire de master de 300 crédit/ECT minimum ;
  - avoir une moyenne d'au moins 14/20.
- Avoir un projet de thèse et l'accord écrit d'un promoteur.

Remarque : pour trouver un promoteur, vous pouvez consulter :
- le site de la politique scientifique fédérale ;
- le Règlement général du doctorat de chaque institution d'enseignement supérieur ;
- les sites des établissements d'enseignement supérieur

Les formalités d'inscription

Si vous souhaitez entamer un doctorat en Fédération Wallonie-Bruxelles, vous devez déposer votre dossier au Service des admissions et des inscriptions de l'établissement supérieur choisi.
Pour être considéré comme complet, votre dossier doit contenir :

- le formulaire de demande d'admission complété (vous pouvez trouver le formulaire en ligne, sur le site de l'établissement supérieur choisi) ;
- un certificat de nationalité, daté de l'année civile d'inscription, ou une copie du passeport ;
- une copie du diplôme de fin d'études secondaires ;
- une copie conforme du (des) diplôme(s) d'études supérieures (avec traduction légalisée, le cas échéant) ;
- une copie conforme des relevés de notes relatifs à chaque année d'études supérieures, y compris pour les années qui auraient été échouées (et traduction légalisée, le cas échéant) ;
- les justificatifs de vos activités ou études, si les 5 dernières années ne sont pas couvertes par le dernier diplôme ;
- une lettre de motivation ;
- un projet de thèse ;
- l'accord écrit d'un promoteur qui accepte de superviser vos travaux.

VISA ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Comment obtenir un visa pour étudier en Belgique francophone ?

Que vous soyez étudiant international ou chercheur, les exigences en matière de visa dépendent de la durée de votre séjour ainsi que de votre nationalité. Si certaines formalités doivent être effectuées dans votre pays d'origine, n'oubliez pas qu'un certain nombre de démarches administratives doivent être réalisées après votre arrivée en Belgique.

La demande de visa belge en tant qu'étudiant international

Pour obtenir un visa « long séjour » de type D, la loi belge sur l'immigration oblige la majorité des ressortissants des pays hors Union européenne à demander une autorisation de séjour avant le départ. Aussi appelé « autorisation de séjour provisoire », il est obligatoire pour avoir accès au territoire et vous permet d'entrer en Belgique pour une période supérieure à 90 jours. Notez qu'il est interdit d'entrer en Belgique avec un visa touristique si vous souhaitez rester plus de 90 jours. Vous pouvez demander votre visa long séjour auprès du poste diplomatique ou consulaire belge compétent pour votre lieu de résidence habituel.

Visitez **www.studyinbelgium.be** pour connaitre :
- les conditions pour obtenir un visa belge en tant qu'étudiant international ;
- les documents à fournir pour obtenir un visa belge ;
- les démarches à effectuer une fois en Belgique.

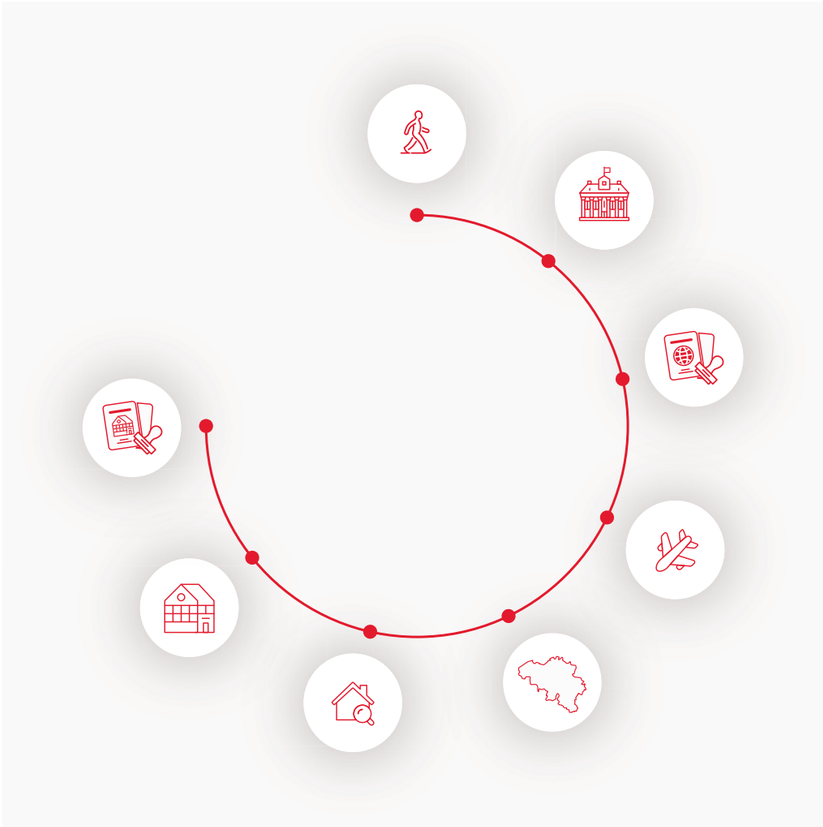

La demande de visa belge en tant que chercheur international

Si vous êtes un chercheur non ressortissant de l'UE et que vous souhaitez faire une demande de visa long séjour de type D, vous devez :
- être sélectionné par un organisme de recherche agréé en Belgique pour mener un projet de recherche ;
- avoir conclu une Convention d'accueil avec l'organisme agréé ;
- rester plus de 3 mois en Belgique.

Pour obtenir un visa belge comme chercheur international, la première chose que vous devez faire est de demander une autorisation de séjour auprès du poste diplomatique ou consulaire compétent pour votre lieu de résidence habituelle. Si l'autorisation vous est accordée, alors elle prendra la forme d'un visa D. Notez qu'à cette étape, un montant d'environ 350 € vous sera demandé pour couvrir les frais administratifs.

Visitez **www.studyinbelgium.be** pour connaitre :
- les documents à fournir pour obtenir un visa belge ;
- le cas particulier des chercheurs visiteurs.

COÛT DES ÉTUDES ET DE LA VIE

Combien coûte un séjour d'études en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

En Belgique francophone, l'accès à l'enseignement supérieur est une priorité. C'est pourquoi le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles subventionne une grande partie du coût des études. De quoi permettre des frais d'inscription peu élevés et une qualité d'étude excellente. Même s'il existe des directives générales pour encadrer les frais d'inscription, chaque établissement supérieur est libre de fixer ses propres prix. Nous vous conseillons donc de vous adresser directement à l'établissement de votre choix pour connaître le montant exact des frais d'inscription selon le programme choisi.

Le droit d'inscription pour une orientation générale en master

En plus de l'option et de l'établissement supérieur choisi, le montant de votre droit d'inscription peut varier selon votre pays d'origine et votre statut :

Les étudiants ressortissants de l'Union européenne ou de l'Espace Économique Européen	**835 €**
Les étudiants issus d'un pays hors Union européenne	**entre 835 et 4 175€**

Dans certains cas, les étudiants non-européens peuvent se voir exemptés des droits d'inscriptions majorés. Ils sont alors invités à payer le minerval maximum annuel de 835 €. Certaines conditions sont toutefois à respecter. Pour plus d'info, consultez **wwwstudyinbelgium.be**

Attention : pour certains masters de spécialisation et MBA (délivrance d'un certificat), le montant du minerval peut différer. Consultez l'établissement de votre choix pour plus d'informations

Les frais d'inscription pour faire un doctorat

Pour tous doctorants qui souhaitent effectuer en doctorat en Belgique francophone, les frais d'inscription s'élèvent à **835€** la première année et à environ **50€ par an** pour les années suivantes.

Quel est le coût de la vie en Belgique francophone ?

Si le coût de la vie est relativement abordable en Fédération Wallonie-Bruxelles, il peut varier d'une ville à l'autre. Que ce soit pour l'alimentation, les transports, les loisirs, la santé… pensez à bien préparer votre budget pour éviter les mauvaises surprises.
Ainsi, pour un étudiant, le coût de la vie peut varier entre 700 et 1 000 € par mois et comprend :

le logement	**entre 300 et 500 €/mois**
la nourriture	**300 €/mois**
le matériel d'étude	**50 €/mois**
le téléphone et internet	**60 €/mois**
l'assurance	**30 €/mois**
les transports locaux	**50 €/mois**
les activités personnelles	**50 €/mois**

POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Des bourses, répertoriés sur **www.studyinbelgium.be**, sont disponibles en fonction de votre nationalité et du niveau d'études que vous souhaitez effectuer.

Pensez aussi à prendre contact avec le service social de l'établissement belge choisi pour connaître toutes les aides financières existantes.

TRAVAILLER EN TANT QU'ÉTUDIANT

En Belgique, tout étudiant étranger peut travailler comme étudiant.
Seules conditions : qu'il soit inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles et qu'il soit en possession d'un titre de séjour en règle.

Le temps de travail :

- Pendant les vacances scolaires (Hiver, Printemps, Été - Juillet, Août, Septembre) : l'étudiant peut travailler sans limite d'heures.
- Pendant l'année scolaire : l'étudiant ne peut pas travailler plus de 20 heures par semaine et le travail doit être compatible avec les études.

SE LOGER

Selon votre statut, la durée de votre séjour d'études ou votre budget, vous avez le choix entre deux types de logement en Belgique francophone : la résidence universitaire ou le logement dans le secteur privé.

Vivre dans une résidence universitaire	Vivre dans un logement du secteur privé
En choisissant ce type de logement, vous avez votre propre chambre, mais devez partager avec d'autres étudiants la cuisine, le séjour, la salle de bain et les toilettes. Aussi appelée « kot », ce logement individuel permet aux étudiants de tous pays et de tous niveaux d'études de se rencontrer et de partager leur expérience.	Dans le secteur privé, différents types de logement s'offrent à vous : une chambre, un kot, un studio ou un appartement.
Le coût : En moyenne, le prix est de 350 € par mois, charges comprises (eau, chauffage, électricité).	**Le coût :** Le prix moyen varie entre 350 et 500 €/mois. Les charges ne sont pas toujours comprises.
Conseils : Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons d'entamer les démarches administratives dans des délais spécifiques : Dès que vous obtenez l'accord pour venir étudier en Belgique francophone, contactez le service des logements de l'établissements d'enseignement supérieur que vous avez choisi.	**Conseils :** Deux modes de recherche sont possibles : → La recherche personnelle : que ce soit via Internet, en consultant les panneaux d'affichage des établissements supérieurs et des grandes surfaces, ou tout simplement en se promenant dans la rue et en consultant les affiches en façade, vous pouvez trouver facilement un logement. → La recherche par agence spécialisée : généralement, ce type de démarche concerne principalement les logements dont le prix est plus élevé. Si vous disposez des ressources financières suffisantes, cela peut être intéressant de passer par ce service.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Même si une grande partie des masters se donnent, partiellement ou entièrement, en anglais, les établissements d'enseignement supérieur de Fédération Wallonie-Bruxelles sont francophones. La langue d'enseignement et l'environnement quotidien est donc principalement le français. En choisissant de venir étudier en Belgique francophone, vous bénéficiez alors d'une opportunité unique de développer votre connaissance du français en évoluant au quotidien dans l'univers cosmopolite belge !

Si vous êtes inscrit en tant qu'étudiant dans une formation en français de master, vous devez faire la preuve d'un niveau B2 (intermédiaire avancé) en français du Cadre Européen Commun de Référence (CECR). Pour cela, vous devez réussir un test standardisé : DALF (B2), DELF (B2), TEF (Niveau 4) ou TCF (B2).

Rendez-vous sur **www.studyinbelgium.be** pour en savoir plus !

Vous pouvez également y consulter la brochure « Learn French in Belgium » qui répertorie l'ensemble des formations d'apprentissage du français dispensées par les établissements d'enseignement supérieur !

LE SITE INTERNET DE RÉFÉRENCE

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR LA BELGIQUE FRANCOPHONE ET SON ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN PARTICULIER ?

www.studyinbelgium.be est le site de référence !

Il vous guide dans le choix de votre formation, vous informe quant aux aspects pratiques de votre séjour et vous fait découvrir de nombreux témoignages !

Vous avez une question précise ? L'équipe de Wallonie-Bruxelles Campus, l'agence de promotion de l'enseignement supérieur en Belgique francophone sur la scène internationale, est à votre disposition : **wbcampus@wbi.be**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

STUDY IN BELGIUM

WALLONIE-BRUXELLES CAMPUS

WALLONIE-BRUXELLES CAMPUS

L'AGENCE DE PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA BELGIQUE FRANCOPHONE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

STUDYINBELGIUM.BE

STUDY IN BELGIUM

WALLONIE BRUXELLES **CAMPUS**